



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-133147>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **25-133147**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-128872

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24201005600073

Ville : Ajaccio

Code postal : 20000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 20A

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de menuiseries intérieures et extérieures - site ancien OPH

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, maître d'ouvrage de cette opération acquiert les anciens locaux de l'office public de l'habitat de la CAPA, situés 7 avenue Colonel Colonna d'Ornano sur la commune d'Ajaccio. L'opération consiste en la réhabilitation du bâtiment pour y loger des services communautaires. La maîtrise ouvrage et la maîtrise d'oeuvre de ces travaux seront assurées par la Direction des grands projets de la CAPA. Le contrôle technique de l'opération sera confié à un bureau de contrôle désigné ultérieurement. Le site est composé de plusieurs entités : - un sous-sol accessible de plain-pied - un bâtiment principal accessible depuis une terrasse extérieure ; - un bâtiment secondaire (extension). La surface de plancher totale est d'environ 720 m²

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 15/12/2025 à 11h00, lire 07/01/2026 à 11h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2025